

**Le 20 mai 2017**

**CONFÉRENCE DE PATRICE MIRAN AU CINÉMA CASINO**

Dans le cadre du festival « Grandeur nature » sont proposés, du 19 au 21 mai, des films, des conférences, dédicaces, animations, expositions, sorties en pleine nature. Et aussi de la restauration avec des produits Bio. On le constate, un riche programme où même la nature, et c'est bien le moins, nous a offert durant ces trois jours un superbe soleil.

Ce 21 mai donc, conférence de Patrice Miran, adjoint au Développement durable sur la protection de la diversité des espaces naturels, avec ensuite un second sujet sur la protection des palmiers vençois. Concernant les espaces naturels, cette mesure est en vigueur dans plusieurs pays étrangers avec pour but l'amélioration de la biodiversité. Mais pour diverses raisons (constructions, agriculture, commerce du bois), il disparaît l'équivalent de dix pour cent de l'espace naturel chaque année à travers le monde.

Sur la Côte d'Azur depuis 60 ans, on consomme cet espace, ainsi depuis 1970, 5000 hectares ont été sacrifiés pour la construction, avec la Loi Duflot qui a enlevé aux maires toute autorité en matière de parcelles constructibles. Une délivrance de permis qui nous a conduit aux catastrophes récentes de Cannes et de Biot, et ici à Vence aux éboulements du Pra de Julian.

Concernant les palmiers, c'est un premier signalement de l'arrivée chez nous d'un coléoptère originaire d'Asie du Sud-Est, et signalé pour la première fois en 2006 sur le territoire français, en Corse du Sud et dans le Var. Affichant une prédilection marquée pour les palmiers phœnix, les plus courants dans notre région. En quelques années, il s'est répandu dans l'île de Beauté, en Languedoc-Roussillon et en PACA. Rien que dans cette dernière région, où il a été repéré dans quatre départements, il a contaminé, selon les données officielles, au moins 6636 palmiers dont il a fallu abattre la plupart.

Si le microclimat de notre région fait le bonheur de ses habitants et des touristes, la douceur de ses températures est aussi particulièrement propice à la prolifération du charançon et autres nuisibles du palmier. Véritable fléau de la Riviera, le charançon rouge lui aussi s'est mis de la partie ; originaire des îles de l'Indonésie, il est présent dans notre région, arrivé plus tardivement en 2008. Il est principalement actif de mars à octobre, rendant essentiel de poursuivre ou de commencer un traitement de prévention dès lors que vous possédez un palmier. En effet, la lutte contre le charançon est devenue obligatoire et incombe aux propriétaires qui s'exposent, en cas de non-respect des mesures de prévention, de déclaration et d'éradication, à des sanctions pouvant aller de 30 000€ d'amende à 6 mois de prison (noter quand même que la présence en cellule d'un malheureux propriétaire de palmier, incarcéré pour n'avoir ni traité ni déclaré son palmier infesté, aura de quoi faire rigoler les truands enfermés pour des motifs beaucoup plus graves !).

Mais l'affaire est ici sérieuse. La présence ou la suspicion de présence du charançon doit être déclarée au maire de votre commune ou au service chargé de la protection des végétaux de votre département. Un périmètre de lutte est alors délimité où ne pourront intervenir que des professionnels formés et agréés. Les palmiers infestés doivent être assainis mécaniquement ou abattus, et tous les tissus infestés seront broyés. Tous les palmiers, dans un rayon de 100 mètres autour d'un palmier infesté, devront être traités préventivement. 130 palmiers malades sur Vence : 250 à 500 € par palmier pour les faire abattre. Quant au traitement... De nombreux propriétaires ne peuvent se permettre une telle dépense.

Un peu plus de 20 personnes seulement au cinéma Casino en ce tout début d'après-midi de ce dimanche, où le soleil préfigurait l'été, et plus propice aux longs repas familiaux ou aux terrasses des restaurants. 20 personnes qui n'auront pas regretté le déplacement. Patrice Miran, très à l'aise dans ses deux sujets étayés par des diapositives et des graphiques, a su intéresser son auditoire, si l'on en croit les questions très pertinentes posées lors de la discussion qui a suivi.

**Raymond ARDISSON**

*Photos Internet*

